



Commune de les Bouchoux

Conseil Municipal du 18 mai 2012

Compte - rendu

Personnes présentes : Jérôme GRENARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean Pierre ACKERMANN, Jean BOUJARD, Bernard HANSBERGER et Jocelyne ROLANDEZ,
Patricia MURTIN

Personnes excusées : Christian CATOEN avec pouvoir à Robert DROMARD
Isabelle HEURTIER avec pouvoir à Jérôme GRENARD

Personne absente : Agnès ROYET

Secrétaire de séance : Robert DROMARD

En préambule au Conseil, Monsieur Marcel BENHAMOU est reçu par les membres du Conseil afin qu'il expose ses sollicitations de travaux dans le cadre de la Rue en Bonneville. Des devis seront sollicités auprès des entreprises qui interviennent.

Le Maire et les membres du Conseil souhaitent la bienvenue à Amélie VUAILLAT née le 28 avril et adressent leurs félicitations aux parents.

1 – Approbation du PV du Conseil Municipal du 19 avril 2012

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 avril 2012 est approuvé à *l'unanimité des membres présents*.

2 – Contrat de Solidarité des Communes Jurassiennes (financement du Conseil Général du Jura)

Le Maire propose que la commune sollicite le Contrat de Solidarité des Communes Jurassiennes pour l'installation du chauffage de la salle polyvalente à hauteur de 2 984.00 €. *A l'unanimité, le Conseil accepte d'appeler ce financement auprès du Conseil Général du Jura.*

3 – Assainissement de Très la Ville

Suite à la consultation lancée, 6 propositions sont parvenues pour la réalisation de station d'épuration de Très la Ville et l'extension des réseaux de collecte du hameau de Très la Ville.

Les deux propositions les moins disantes sont celles de L'Eau Pure (Lons le Saunier) pour un montant de 222 569.74 € TTC pour la station et de Goyard (Château des Prés) pour un montant de 171 622.41 € TTC pour les réseaux de collecte.

La décision finale du choix des entreprises, se fera dans le cadre d'une opération globale d'assainissement de la commune voulue par le Conseil, dès que les services de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint Claude auront transmis les résultats de la consultation qui est en cours pour les travaux des réseaux de la Rue du Chalet et de la Millière.

4 – Point sur les finances

Du fait des restrictions des établissements bancaires de concrétiser des prêts aux collectivités, la commission finances étudiera chacune des dépenses communales afin de veiller à ne pas présenter des budgets en trop gros déséquilibre.

5 – Vente de l'ancienne gendarmerie

Une proposition, d'un montant inférieur à celui escompté, est parvenue à l'agent immobilier en charge de la vente du bâtiment. Le Conseil donne son accord pour que ce dernier mène une négociation avec ce nouvel acquéreur potentiel.

6 – Questions diverses

A – Courrier Association la Tribu

Le Conseil accepte de reconduire à la location à l'association la Tribu pour le concert de début septembre au vu des engagements des organisateurs et de la présence des services de Gendarmerie qui sera sollicitée par le Maire.

B – Impayés

La commune fait face à un certain nombre d'impayés. Des rencontres sont programmées pour résoudre ces problèmes de paiement.

C – Elections

Le calendrier de tenue du bureau de vote des élections législatives est élaboré.

Un contrôle a été effectué par les services de la Préfecture du Jura lors des élections Présidentielles et il a été remarqué que la pièce d'identité (carte d'électeur ou carte d'identité) n'était pas systématiquement demandée. **IL EST DEMANDE AUX ELECTEURS DE VEILLER A SE MUNIR D'UNE DE CES PIECES POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES ; SANS CETTE PIECE, LE VOTE NE SERA PAS POSSIBLE.**

La Première Adjointe au Maire
Isabelle CLEMENT

